

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 décembre 2018

Présents : Philippe Rose ; Laurence Giraud ; André Berthomier ; Gildas Raffin ; Thierry Rolle Milaguet ; Christiane Desnoëlle ; Christophe Souchaud ; Liliane Querrioux ; Laurent Vachon ; Jacques Dazas ; Géraldine Levesque ; Jean Charry ; Emmanuel Brugier ; Annie Desbordes & Coralie Deport.

Secrétaires : Jacques Dazas & André Berthomier

Prochaine réunion : Mardi 15 janvier 2018 à 20h30.

ORDRE DU JOUR**1. MISE EN PLACE D'UN SERVICE CIVIQUE**

Mademoiselle Anaïs Soret sera en service civique sur la commune à partir du 1^{er} janvier 2019 pour 6 mois. Elle sera principalement sur l'animation des TAP et de l'école.

Coût pour la commune : 107,58€ par mois.

Le CM vote à l'unanimité.

2. INDEMNITÉS DE CONSEIL A LA TRÉSORERIE

Indemnités proposées à 100 % : 395,26€

Après délibération les membres du conseil décident à majorité : 8 contre et 7 favorables (pour une demi-indemnité) de ne pas verser la prime pour éloignement et baisse de qualité depuis que le service est transféré de L'Isle Jourdain à Montmorillon.

3. TARIFS 2019**Les loyers des bâtiments communaux**

Révision des loyers actuels : Augmentation de 1,57% (IRL – INSEE) applicable dès le 1^{er} janvier 2019, selon les contrats de location en cours.

=> Le CM vote à l'unanimité, avis favorable pour ces nouveaux tarifs.

Le cimetière

Case Columbarium : 500€ l'unité pour 50 ans.

Concession : 130€ le m² pour 50 ans.

=> Le CM vote pour à l'unanimité.

L'assainissement :

	2018	2019
Abonnement annuel	48€	50€
Consommation au m ³	0,85€	0,90€
Raccordement réseau	400€	400€

=> Le CM vote pour à l'unanimité.

Le Salle polyvalente :

Nouveaux tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2019

MANIFESTATIONS	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	Associations	Particuliers	Associations	Particuliers
Période été du 01/05 au 30/09				
Petite salle	31,00	56,00	66,00	102,00
Grande salle	46,00	92,00	102,00	243,00
Période hiver du 01/10 au 30/04				
Petite salle	41,00	66,00	77,00	132,00
Grande salle	56,00	112,00	122,00	283,00

- Cuisine : 90,00€

- Location supplémentaire pour le lendemain : 50,00€

=> Le CM vote pour à l'unanimité.

PRESTATIONS SCOLAIRES – CANTINE / GARDERIE

Garderie : du matin 1€ ; du soir 1€ => Le CM vote pour le maintien des prix à l'unanimité.

Restaurant scolaire : prix du repas par enfant 2,25€ => Le CM vote pour le maintien du prix : 1 contre et 14 pour.

4. SOREGIES : CONVENTION DE MECENAT

Un avenant a été effectué sur la convention.

=> Le CM vote à l'unanimité.

5. RESTES A REALISER

=> Assainissement

- OP103 Terrain Magnon : 4 500€
- OP105 Assainissement La Bouige : 45 084,26€

=> Dépenses Budget commune

OP 112 - Éclairage Publique : 4 857,00€

OP 129 - Travaux Voirie : 42 251,12€

=> une DM est votée à l'unanimité pour verser 31 000€ du 615231 sur cette OP.

OP 136 - Réserve Foncière : 0€

OP 186 – Travaux Bâtiments : 73 603,59€

=> une DM est votée à l'unanimité pour verser 53 000€ du 615221 sur cette OP.

=> Recettes Budget Commune

Subventions :

- Département travaux bâtiments : 7 200€
- CCVG menuiserie : 1 090€
- CCVG travaux bâtiments : 2 587€

Total RAR : 10 877€

=> Le CM vote à l'unanimité tous ces points.

6. PERSONNEL

- Madame Anne-Marie Hebras part à la retraite au 1^{er} décembre 2018. Mme Hebras souhaite continuer ses heures de ménage à la mairie en complément de sa retraite.

Une convention va être mise en place à partir du 1^{er} février 2019 pour 1 an et est renouvelable pendant 3 ans.

=> Le CM vote à l'unanimité.

- Mme Ginette Jolly a eu un trop perçu de 3 447,55€ suite à une erreur de la CPAM. La commune ne souhaite pas réclamer cette somme à Mme Jolly, en reconnaissance des services qu'elle a rendus à la commune depuis de très nombreuses années au cours desquelles elle n'a bénéficié d'aucune indemnité contrairement aux agents titulaires.

=> Le CM vote à l'unanimité.

7. QUESTIONS DIVERSES

a) Ecarquilleur D'oreilles

Une subvention de 1 000€ est donnée pour aider cette association et pour promouvoir la culture.

=> Le CM vote à l'unanimité.

b) Eolien

Bussière-Poitevine : 7 éoliennes => La préfète a donné un avis favorable.

St- Barbant : 4 éoliennes => avis favorable de l'enquête publique.

L'Isle Jourdain : 3 éoliennes => enquête publique à partir du 11 janvier au 14 février 2019.

c) Haies bocagères

1300 plants.

d) DETR : Dotation

- Aménagement de l'entrée de bourg

- Accessibilité à l'école

e) Gîtes à la Vergne

Inauguration du gîte : Dimanche 19 mai 2019 à 14h00.

SITUATION FINANCIÈRE

Entrées	483 375,15 €
Recettes	635 572,31 €
Dépenses	750 272,37 €
Solde	368 675,09 €